

**Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques
dans les champs de compétence de la Ville de Montréal**

**Compte rendu de la rencontre avec les requérants
ayant eu lieu le 6 septembre 2018 aux bureaux de l'OCPM
1550, rue Metcalfe, bureau 1414**

Étaient présents :

Pour les requérants

Balarama Holness et Tiffany Callender

Pour l'OCPM

Dominique Ollivier et Patrick Marais

Tel que prévu au règlement sur le droit d'initiative, une rencontre a eu lieu aux bureaux de l'OCPM, pour transmettre aux porte-paroles des requérants le calendrier de consultation.

1. Ouverture et présentation de l'Office

Après un tour de table de présentation, la présidente de l'OCPM a présenté l'organisation en insistant sur la notion de tiers neutre, sur le fonctionnement de l'Office et sur le déroulement d'une consultation en vertu du droit d'initiative, incluant le rôle des requérants.

2. Précisions sur le libellé du mandat

Après lecture de la réponse du greffe datée du 27 août 2018, la présidente de l'Office a tenté de mieux circonscrire l'objet exact de la consultation. Les requérants n'ont aucune objection à ce que la consultation aborde toutes les formes de discrimination en plus du racisme, et sont favorables à une approche intersectionnelle. Ils sont également ouverts à des interventions de tous les groupes qui s'en sentiraient victimes (personnes en situation de handicap, LGBTQ+, etc.). Toutefois, la présidente mentionne que les situations étudiées doivent entrer dans les champs de compétence de la Ville, puisqu'il ne s'agit pas d'une commission d'enquête.

3. Les thématiques à aborder

La présidente a ensuite cédé la parole aux requérants afin de mieux cerner leurs attentes quant aux finalités de l'exercice. Il est apparu assez important pour les requérants d'avoir des statistiques et un état des lieux préparé par la Ville pour commencer la discussion. Plus particulièrement, ils s'intéressent aux thèmes :

Personnes racisées & emploi

- La diversité et les personnes racisées dans les emplois à la Ville de Montréal et dans les services municipaux (SPVM, STM, etc.) (Combien d'anglophones?).
- Le rôle des syndicats.
- Programmes d'intégration des jeunes aux emplois.

Profilage racial au niveau judiciaire

- Comparatif entre la quantité d'interceptions et la quantité d'accusations.

Répartition des ressources

- Combien de fonds sont engagés dans les divers Plans triennaux d'immobilisation (PTI) et/ou sont-ils dépensés?
- Combien de fonds servent à appuyer les organismes communautaires au service des personnes immigrantes et racisées?
- Quelles sont les évaluations faites des interventions?

L'accès au logement pour les personnes racisées

- Protection et inspection, salubrité.
- Accès aux logements subventionnés et aux coopératives.

Culture

- La représentation de la diversité dans les Maisons de la culture
- La problématique de l'accès au financement de la production culturelle pour les artistes issus de l'immigration.

4. Échéancier

L'échéancier préliminaire suivant est remis et expliqué aux requérants. Il est bien mentionné que les dates sont approximatives et que la démarche pourrait changer pour s'adapter au contexte.

Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal

La consultation démarrera après la réception du document de référence et statistique produit par le Service de la diversité sociale et des sports. (Document attendu à la fin de l'automne)

Proposition préliminaire de démarche

Automne 2018 : préconsultation

La préconsultation sert à établir l'état des lieux et dégager les enjeux pour les commissaires.

Forme

- Tournée des arrondissements.
- Rencontres sectorielles avec des experts.

Consultation :

Séance d'information générale

Le lancement de la consultation devra avoir lieu dans les 20 jours ouvrables suivant le dépôt du document de référence.

Hiver 2019 - Phase 1, Chantiers sur inscription

En vue de la phase grand public et à partir de l'état des lieux et du document de référence : dégager de grandes pistes d'action, faire ressortir les écarts sectoriels et les éléments de solutions à mettre en place.

Printemps 2019 - Phase 2, Consultation grand public

Séances d'information territoriales (de 4 à 6 territoires regroupant les arrondissements de la Ville de Montréal).

Mémoires et audition des opinions.

Été 2019 - Phase 3, Rapport

Rédaction du rapport.

Envoi à la mairesse et au président du comité exécutif au plus tard 90 jours après la dernière séance d'audition des opinions.

Publication du rapport.